

Rapport de gestion

2022

Groupe Inria

Comptes consolidés
au 31 décembre 2022



© James Thavi / Fotolia

AGENCE COMPTABLE

Inria

1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.....	3
Faits marquants.....	3
Activité des entités consolidées en 2022.....	3
Résultat contributif par entité.....	7
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE.....	8
3. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE	9
3.1. Compte de résultat consolidé.....	9
3.1.1. Résultat de fonctionnement.....	10
3.1.2. Résultat financier.....	12
3.1.3. Résultat exceptionnel.....	12
3.1.4. Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.....	12
3.1.5. Intérêts minoritaires.....	12
3.1.6. Résultat net – part du Groupe.....	12
3.2. Bilan consolidé.....	13
3.2.1. Immobilisations.....	14
3.2.2. Créances.....	15
3.2.3. Charges constatées d'avance.....	15
3.2.4. Trésorerie.....	15
3.2.5. Capitaux propres.....	16
3.2.6. Provisions pour risques et charges.....	16
3.2.7. Dettes non financières.....	17
3.3. Autofinancement et investissement.....	18
4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	19
5. PERSPECTIVES DES ENTITES CONSOLIDEES	19
6. NORMES COMPTABLES DU GROUPE	21
7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	21

1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

Faits marquants

Les associés de la société STATION FRENCH TECH ont décidé d'engager une procédure de liquidation amiable de la société.

Activité des entités consolidées en 2022

Inria – entité consolidante

Les faits marquants et l'activité au cours de l'exercice sont présentés, en ce qui concerne l'entité consolidante, dans le compte financier 2022 d'Inria tel qu'arrêté par son conseil d'administration en date du 19 avril 2023.

Inria Chile

Une année de réussites

2022 a été une année de réussites au cours de laquelle Inria Chile a été le catalyseur de nombreuses collaborations scientifiques entre la France, le Chili et l'Amérique latine. Plus de 200 chercheurs français, chiliens et latino-américains ont participé à des projets de recherche collaboratifs en sciences et technologies du numérique, formant également des étudiants et les talents du futur dans toutes les lignes de recherche d'Inria Chile. 126 de ces chercheurs font partie de 39 équipes-projets d'Inria qui ont collaboré avec Inria Chile et ses partenaires chiliens pendant cette période, ainsi que 154 chercheurs de 34 institutions chiliennes et latino-américaines et 12 jeunes scientifiques futurs qui sont partis en France pour effectuer leurs stages de recherche et de troisième cycle dans les centres d'Inria.

Ce fut une année où 18 nouveaux projets de R&D ont été attribués à Inria Chile pour un total de 45 projets en cours, dont 5 sont projets conjoints avec des entreprises. Inria Chile a maintenu son engagement en faveur de l'innovation, qui est un axe fondamental et prioritaire d'Inria Chile. Au cours de l'année, Inria Chile a soutenu 29 startups à base scientifique et technologique, dont 14 dans le cadre de la troisième édition du programme Trophée Startup. Inria Chile a formé 124 personnes dans le cadre d'Inria Academy. Et pour la deuxième fois, Inria Chile a organisé l'Océan Hackathon au Chili, avec de nouveaux partenaires et une forte participation de plusieurs régions du Chili, de l'extrême sud à la région de Coquimbo, dans le "Norte chico" chilien, avec la participation de plus de 70 chercheurs, étudiants et entrepreneurs.

Une année de positionnement et de bilan

Au cours de cette période, Inria Chile a réaffirmé son engagement à renforcer la collaboration franco-chilienne en sciences du numérique, et ce, grâce à ses programmes en collaboration avec les universités partenaires qui permettent non seulement l'échange de chercheurs, mais aussi le renforcement de la formation de talents et la projection du talent des scientifiques chiliens dans le monde entier. Inria Chile a organisé des événements scientifiques et technologiques – virtuels et présentiels - et renforcé l'écosystème de collaboration, tant avec les universités chiliennes et les chercheurs de toute la région qu'avec les entreprises chiliennes et françaises présentes au Chili et en Amérique latine.

D'autre part, Inria Chile a maintenu son soutien aux politiques publiques en maintenant son rôle de leader en sciences du numérique et particulièrement en intelligence artificielle responsable, portant la voix européenne et française dans les forums régionaux et participant aux dialogues mondiaux, représentant l'Amérique latine.

2022 fut également une année où Inria Chile a fait le bilan et clôturé le projet Communication and Information Research and Innovation Center (CIRIC), projet emblématique d'Inria au Chili, et ainsi, se projette vers un nouvel avenir de coopération scientifique et technologique franco-chilienne en sciences du numérique.

Une année spéciale

2022 fut également une année de grandes réalisations, une année où Inria Chile a organisé ses premières Journées Scientifiques Inria Chile avec un programme varié et passionnant comprenant des sessions scientifiques, d'innovation et de politiques publiques de recherche, rassemblant plus de 170 chercheurs. Inria Chile a également lancé le réseau francochilien de chercheurs Inria, dans le but de dynamiser davantage la coopération bilatérale en sciences et technologies du numérique.

2022 fut enfin une année extrêmement spéciale qui a coïncidé avec les 10 ans de présence d'Inria au Chili. Inria Chile l'a célébrée avec un grand événement au Centre Culturel La Moneda, réunissant des autorités chiliennes et françaises d'Inria, ainsi que nos collègues et partenaires des universités, entreprises et institutions chiliennes qui nous ont accompagnés et soutenus au cours de ces 10 années. Ensemble, nous avons projeté l'avenir des sciences du numérique en tant qu'outils clés pour l'avenir de la coopération franco-chilienne.

Fondation Inria

L'année 2022 a été, au-delà des activités courantes, largement consacrée à structurer, appuyer et outiller la recherche de mécènes, à lancer des actions en propre et à tisser des liens avec l'écosystème.

Structuration, appui et outillage de la recherche de mécènes

Plusieurs entretiens et ateliers ont été menés afin de qualifier plus finement les « enjeux » sanitaires, environnementaux, éducatifs et éthiques auxquels la fondation ambitionne de répondre en identifiant, derrière ces enjeux, les « programmes » à impact permettant de faire le pont entre les besoins de société, les préoccupations des entreprises et la recherche. Ces activités ont été menées avec l'appui du prestataire Atelier Universel, dans le cadre de leur mission d'accompagnement stratégique.

En complément, des modes opératoires ont été définis pour une bonne mise en oeuvre de ces programmes : matrice-type d'un programme, système de contreparties, modélisation des financements et moyens humains, process internes d'identification des équipes projets, d'appels à projets et de versements de fonds vers Inria.

Avec l'appui d'Equanity, prestataire de conseil en mécénat, la fondation a par ailleurs arrêté son discours de mobilisation, et construit une base d'une centaine de contacts entreprises pertinentes à approcher. Cette base se focalise sur des potentiels mécènes se situant hors des sphères « naturelles » d'Inria. L'exploitation de cette base de contacts s'est traduite sur l'année 2022 en sollicitations de rendez-vous auprès d'une quarantaine d'entreprises, organisations professionnelles ou fondations identifiées comme prioritaires, engageant des rencontres avec une vingtaine d'entre elles.

La Fondation Inria a en parallèle mené les travaux autour de nouveaux outils transversaux critiques pour le développement des activités de développement, tels que la charte graphique et le nouveau site web, opérationnels au premier trimestre 2023.

Poursuite des actions et partenariats en cours

Le partenariat avec le Groupe La Poste est entré dans sa deuxième année. De nombreuses interactions, structurées autour du comité partenarial, ont permis de soulever de nouveaux sujets d'intérêt pour La Poste, et de décider de soutiens à de nouveaux sujets de science ouverte. Un rapport d'activité pour la première année de partenariat a par ailleurs été remis au mécène en 2022.

Lancement d'actions en propre dans le domaine de l'éducation

Horizons numériques : lancée en mars 2022 par la signature d'un protocole d'accord entre la Fondation Inria et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR), cette initiative cherche à proposer des mesures concrètes pour contribuer à la réduction des fractures territoriales dans l'accès aux études supérieures dans le numérique. La Fondation Inria est à l'initiative de cette initiative, ayant mené à partir de 2022 des réflexions et travaux sur ces sujets, s'appuyant en particulier sur le dispositif des campus connectés du MESR.

10 000 TechTudiantes : s'engageant en faveur de la féminisation des métiers du numérique, la Fondation Inria a mené sur l'année 2022 un travail de construction d'un programme d'accompagnement 360 degrés de jeunes femmes souhaitant entreprendre des études supérieures dans le domaine du numérique. Elle s'est associée pour cela avec l'association Femmes@Numérique et a bénéficié du soutien (décembre 2022-janvier 2023) en mécénat de compétences de la Fondation Accenture pour structurer le programme et cadrer son déploiement. Ce travail se poursuivra en 2023, afin de prévoir des expérimentations régionales et un déploiement national.

AGOS

Une nouvelle convention triennale Agos-Inria

Une nouvelle convention triennale a pu être signée entre l'Agos et l'Inria pour la période 2022 à 2024.

Cette convention précise les rôles et collaborations de chacun dans le cadre de la politique sociale souhaitée par l'Inria. Elle met l'accent en particulier sur tout ce qui relève du vivre ensemble pour les ayants droit de l'association, et au sein des communautés de travail Inria. Elle présente la particularité, en regard des précédentes conventions, de ne plus engager l'institut financièrement sur sa durée. Il devient donc nécessaire de négocier le montant de la dotation chaque année en argumentant des besoins et projets de l'association.

Ainsi, après une année 2021 avec seulement 980 K€, l'AGOS a obtenu une dotation 2022 d'un montant de 1,3 M€ initial, suivi d'un complément de 150 K€. Cette dotation totale de 1,45 M€ est en progression notable de 23 % par rapport à la période 2018-2021 ; cette augmentation est toutefois à relativiser en regard de l'augmentation sur la même période des effectifs Inria de 45 %.

La direction de l'AGOS continuera donc à argumenter de la nécessité pour les personnels de l'Inria et pour l'institut lui-même, d'une progression du budget de l'association en conséquence.

De la proximité au cœur de l'AGOS

Comme cela avait été engagé en 2021, l'AGOS a poursuivi son projet visant à doter chaque CGL d'un poste d'animateur-gestionnaire à temps plein afin de recréer de la proximité et du lien entre l'AGOS et ses ouvriers-droit. Ainsi en 2022 l'équipe AGOS s'est encore agrandie ou renouvelée, et depuis début 2023, chaque CGL, est pourvu d'un ou une animateur/animateur-gestionnaire.

Développement du « lien humain »

La volonté de l'AGOS de créer du lien social s'est encore exprimée tout au long de cette année 2022. Avec la création d'une commission permanente dédiée, élus, animateurs-gestionnaires et bénévoles ont oeuvré toute l'année pour proposer et organiser des activités collectives, locales et nationales, ainsi que des moments de convivialité particulièrement appréciés.

Améliorer les fonctionnements et prestations

Tout au long de l'année, l'AGOS a mis l'accent sur l'amélioration de ses outils afin de (re)faire découvrir et faciliter l'accès à son offre pour ses ouvrants-droit. Ainsi 2022 a vu la mise en place des nouveaux sites internet locaux et nationaux avec des nouveaux logos, un outil de gestion des activités de prêt, une extension de l'offre ToutApprendre, ainsi qu'une liste de partenaires multipliée par 5 pour les séjours familiaux et les colonies de vacances, etc...

Il ne s'agit que d'une étape. L'AGOS souhaite poursuivre l'amélioration de ses prestations et activités, et le développement d'outils pour plus de facilité et accessibilité.

Inria Participations

La Société a poursuivi son activité de prise de participation afin de renforcer le transfert de technologies entre recherche et industrie.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 est marqué par un retour à une activité relativement normale après la pandémie du Covid 19 et malgré le conflit ukrainien.

La société Station French Tech est actuellement en procédure de liquidation amiable.

La société a répondu à un appel de fonds du fonds IT2i pour un montant proche de 550 000 euros.

Les gestionnaires du fonds I-Source 3 (dont 98% des fonds ont été appelés) ont proposé de proroger la durée de vie du Fonds qui devait entrer en liquidation au 3ème trimestre pour lui permettre de défendre ses positions en cas de refinancement, notamment, de Leddartech. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité et le Règlement du Fonds a été modifié en conséquence.

Le fonds Elaia Alpha 2 a poursuivi ses investissements en 2022. Inria Participations a répondu à 4 appels de fonds (des 6e au 9e) pour un montant de 900 000 euros.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a souscrit à des bons de souscription d'actions donnant accès au capital de 8 sociétés dans le domaine de la deeptech numérique (en comparaison de 4 en 2021) à savoir Avacar, Axiome Education, Code is Law, Neurodec, Pulse Audition, Qirinus, Qatent, We Do Low.

Station French Tech

La société Station French Tech a été impactée par l'épidémie de Covid-19 notamment en raison de la fermeture de Station F et d'une baisse globale de la demande pendant la période de réouverture.

En conséquence, les associés ont décidé d'engager une procédure de liquidation amiable de la société.

IT Translation Investissement (IT2i)

L'exercice 2022, le douzième de la société, a vu la poursuite de l'activité de la société qui a fini de construire son portefeuille et se consacre donc à la gestion des lignes existantes avec un objectif d'identification des lignes ayant un potentiel significatif de valorisation.

Durant l'exercice 2022, les opérations suivantes ont eu lieu :

- 9 tours de refinancement de 6 sociétés du portefeuille ;
- Cession de deux sociétés : 1/ rachat de la société Logpickr par iGrafx LLC, pour un montant total de 5m\$; cette opération représente pour IT2i un montant total de 1,3 m\$; 2/ SandboxAQ a finalisé son acquisition de Cryptosense en août 2022 ; au cours de cette cession, IT2i a cédé une partie de ses actions pour 2,5 m€ et le reste des actions a été apporté en nature à la nouvelle société ;
- 2 sociétés ont clôturé leur procédure de liquidation, et 2 ont ouvert leur procédure de liquidation ;
- Le dépôt fiduciaire (escrow) final ainsi qu'un earn-out d'une société cédée lors d'un exercice précédent ont été reçus.

Résultat consolidé contributif par entité

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021
Inria EPST	-14,5	5,6
Inria Chile	0,1	-
Fondation partenariale Inria (FPI)	0,4	-0,4
AGOS	0,1	-
Inria Participations	-1,0	1,1
Station French Tech (100%)	-0,6	-0,7
Résultat net consolidé des entités intégrées	-15,5	5,6
IT2i : QP de résultat de mise en équivalence	1,1	-0,3
Résultat net de l'ensemble consolidé	-14,4	5,3
Intérêts minoritaires (part CDC : 49.33% de Station French Tech)	-0,2	0,4
Résultat net (part du groupe)	-14,2	5,7

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE

Entités	Nature juridique	31.12.2022			31.12.2021		
		Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
INRIA	ET. PUBLIC	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
AGOS	ASSOCIATION	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
INRIA CHILE	FONDATION	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
FONDATION INRIA	FONDATION	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
INRIA PARTICIPATIONS	SAS	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
STATION FRENCH TECH	SAS	50,67%	50,67%	IG	50,67%	50,67%	IG
IT TRANSLATION INVESTISSEMENT	SAS	33,14%	33,14%	MEE	33,14%	33,14%	MEE

Entrées dans le périmètre de consolidation

Aucune nouvelle entité n'est entrée dans le périmètre de consolidation sur l'exercice.

Sorties du périmètre de consolidation

Néant.

Variations de pourcentages d'intérêt

Néant.

Entités « ad hoc »

Le périmètre de consolidation du Groupe comprend les 3 entités « ad hoc » suivantes :

- **L'association pour la gestion des œuvres sociales d'Inria (AGOS)**

Constituée sous la forme d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'AGOS a pour objet de promouvoir et organiser toutes œuvres et tous projets à caractère social, culturel ou sportif intéressant les membres du personnel Inria.

En tant qu'entité « ad hoc » sous contrôle exclusif d'Inria en raison de ses modalités de financement, elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

- **Fondation Inria Chile**

Inria Chile est une fondation de droit privé chilien, créée par Inria en 2012 avec l'appui des autorités chiliennes (CORFO puis ANID), et placée sous la présidence d'Inria.

En tant qu'entité « ad hoc » sous contrôle exclusif d'Inria (directoire composé à 75% de représentants d'Inria), elle est consolidée par intégration globale.

- **Fondation Inria**

La Fondation Inria est une fondation partenariale régie par l'article L. 719-13 du code de l'éducation, créée par arrêté rectoral en date du 6 février 2017.

En tant qu'entité « ad hoc » sous contrôle exclusif d'Inria, elle est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

3. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

3.1. Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de l'exercice 2022 se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021
Subventions et produits assimilés	230,4	229,0
Produits directs d'activité	26,6	33,6
Autres produits	24,7	23,7
Produits de fonctionnement	281,7	286,3
Achats consommés	-56,5	-47,5
Charges de personnel	-187,5	-177,3
Autres charges de fonctionnement	-19,6	-22,7
Dotations aux amortissements et dépréciations	-32,5	-33,4
Charges de fonctionnement	-296,1	-280,9
Résultat de fonctionnement	-14,4	5,4
Résultat financier	-0,9	0,1
Résultat courant des entités intégrées	-15,3	5,5
Résultat exceptionnel	-0,2	0,1
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat net des entités intégrées	-15,5	5,6
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1,1	-0,3
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	-14,4	5,3
Intérêts minoritaires	-0,2	0,4
Résultat net (part du groupe)	-14,2	5,7

3.1.1. Résultat de fonctionnement

■ Produits de fonctionnement

Subventions et produits assimilés

Les subventions et produits assimilés représentent 82 % des produits de fonctionnement du Groupe. La subvention pour charges de service public (SCSP) s'élève à 186.1 M€ en 2022 contre 189.8 M€ en 2021 (- 1.97 %). Elle représente 81 % des subventions et produits assimilés et 66 % de l'ensemble des produits de fonctionnement du Groupe.

Outre la SCSP, les principales subventions de fonctionnement de l'Etat et des autres collectivités publiques proviennent notamment :

- de l'ANR, dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » à hauteur de 5.6 M€ et hors investissements d'avenir pour 11.0 M€, soit au total un financement de 16.6 M€ ;
- de l'Union européenne (programmes H2020 et Horizon Europe), à hauteur de 13.3 M€.

Produits directs d'activité

Les produits directs d'activité représentent 9 % des produits de fonctionnement du Groupe et se composent :

- des prestations de recherche (21.8 M€) : celles-ci sont principalement constituées des produits des contrats de recherche conclus avec des partenaires privés et proviennent principalement d'Inria ; elles enregistrent une augmentation (- 6.6 M€) par rapport à l'exercice précédent ;
- des produits des activités annexes (2.0 M€) : ces derniers regroupent les produits de mise à disposition de personnel, des colloques, des droits d'accès à la restauration, des redevances pour hébergement, de participations financières des agents (AGOS) ou de prestations de conseil en investissement ;
- des autres produits de gestion (2.8 M€), qui regroupent principalement les redevances de logiciels ainsi que les annulations de demandes de paiement des exercices antérieurs.

Autres produits de fonctionnement

Les autres produits de fonctionnement comprennent :

- les reprises de provisions pour risques et charges à hauteur de 18.8 M€, dont 1.9 M€ relatives aux provisions pour fonds dédiés et 15.7 M€ relatives aux provisions pour charges ;
- les reprises de dépréciations sur actifs circulants (créances clients), à hauteur de 1.1 M€ ;
- les reprises des financements rattachés aux actifs, à hauteur de 4.8 M€.

■ Charges de fonctionnement

Achats consommés

95 % des achats consommés proviennent d'Inria.

Les achats consommés sont en hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 9.1 M€).

Cette augmentation résulte essentiellement de la reprise de l'activité consécutive à la fin de la crise sanitaire, qui s'est notamment traduite par le redémarrage des missions et déplacements, ainsi que dans une moindre mesure de l'augmentation des frais de location.

Charges de personnel

Les charges de personnel proviennent à 99 % d'Inria. Elles représentent 63 % des charges de fonctionnement du Groupe, et jusqu'à 68 % en prenant en compte les impôts et taxes sur rémunérations.

Les charges de personnel augmentent de + 10.2 M€, soit + 5.8 %, par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation est imputable à Inria à hauteur de + 10.3 M€.

Autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement comprennent :

- les impôts et taxes (13.9 M€) : ceux-ci proviennent quasi-exclusivement d'Inria et sont constitués à hauteur de 96 % d'impôts et taxes sur rémunérations ;
- les autres charges de fonctionnement (5.8 M€) : concernant principalement Inria, celles-ci regroupent notamment les redevances de la propriété intellectuelle et frais directs sur inventions, les frais de participation à des programmes de recherche, les subventions versées à divers organismes, les participations à des GIP/GIE, les délégations d'enseignants-chercheurs et autres charges de gestion courante ; elles enregistrent une diminution de - 3.3 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Dotations aux amortissements et dépréciations

Les dotations aux amortissements et dépréciations comprennent :

- les dotations aux amortissements sur immobilisations, pour 12.3 M€ ;
- les dotations aux dépréciations des actifs circulants, pour 2.1 M€ ;
- les dotations aux provisions pour risques et charges, à hauteur de 17.9 M€.

3.1.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est principalement constitué :

- d'une provision pour dépréciation de 1.0 M€, dotée par Inria Participations au titre de sa participation dans le FCPR I-Source 3 ;
- de gains de change (0.1 M€), réalisés pour l'essentiel par Inria Chile.

3.1.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel qui s'élève à – 0.2 M€ est principalement constitué d'éléments en provenance de la SAS Station French Tech, dans la perspective de sa prochaine liquidation :

- dotation exceptionnelle aux amortissements des immobilisations pour – 0.2 M€ ;
- autres charges exceptionnelles à hauteur de – 0.1 M€.

3.1.4. Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence s'élève à + 1.1 M€ en 2022, contre – 0.3 M€ pour l'exercice précédent.

En 2022, cet agrégat est exclusivement constitué de la quote-part de résultat dans la société IT Translation Investissement (IT2i).

3.1.5. Intérêts minoritaires

Les intérêts hors groupe dans le résultat de l'ensemble consolidé, d'un montant de – 0.2 M€ à la clôture de l'exercice 2022, correspondent aux droits des minoritaires sur le résultat de la société Station French Tech, détenue à 50.67 % par le Groupe.

3.1.6. Résultat net – part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à – 14.2 M€ au 31 décembre 2022 contre + 5.7 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

3.2. Bilan consolidé

Le bilan consolidé au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2022			31.12.2021
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	24,6	23,3	1,3	1,4
Immobilisations corporelles	283,3	208,7	74,6	80,1
Immobilisations financières	7,1	1,3	5,8	6,9
Titres mis en équivalence	7,6	-	7,6	6,5
Total Actif Immobilisé	322,6	233,3	89,3	94,9
Stocks	-	-	-	-
Créances	120,1	2,2	117,9	111,1
Charges constatées d'avance	2,9	-	2,9	3,7
Trésorerie	136,5	0,5	136,0	127,7
Total Actif	582,1	236,0	346,1	337,4

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021
Financement de l'actif par l'Etat	31,3	32,1
Financement de l'actif par des tiers	30,7	34,5
Réserves consolidées	97,6	91,9
Réserves de conversion groupe	-0,1	-0,1
Résultat de l'exercice - part du groupe	-14,2	5,7
Total Capitaux Propres - part du Groupe	145,3	164,1
Intérêts hors groupe	0,3	0,6
Provisions pour risques et charges	17,9	18,8
Dettes financières	-	-
Dettes non financières	182,6	153,9
Total Passif	346,1	337,4

3.2.1. Immobilisations

- Incidences du changement de système d'information comptable et financier d'Inria – Immobilisations

En raison du changement de logiciel de gestion des immobilisations (Wininvest) au 01/01/2022, en lien avec le déploiement d'ESFI, certaines opérations comptables n'ont pas pu être effectuées sur l'exercice 2022 :

- le rapprochement entre la comptabilité et le logiciel de gestion des immobilisations fait apparaître au 31 décembre 2022 un écart de 5 M€ correspondant à des immobilisations non recensées dans le logiciel de gestion (Wininvest) : en conséquence de l'omission de ces immobilisations dans le logiciel de gestion, la dotation aux amortissements de l'exercice afférente à ces dernières n'a pu être comptabilisée pour un montant estimé à 0.7 M€ ;
- les cessions et mises au rebut de matériel intervenues au cours de l'exercice n'ont pas pu être constatées : le montant de ces mouvements, non constatés en comptabilité, s'élève à 1.6 M€ en valeur brute ; compte tenu du fait que la plupart des immobilisations concernées avaient une valeur nette comptable nulle au moment de leur cession, l'incidence de cette omission sur le compte de résultat de l'exercice n'est pas significative ;
- la mise en service d'immobilisations en cours, intervenue en cours d'année 2022, n'a pas pu être constatée : le montant des immobilisations en cours qui auraient dû être transférées en immobilisations amortissables au cours de l'exercice s'élève ainsi à 0.8 M€ ; consécutivement, la dotation aux amortissements relative à ces immobilisations n'ayant pas pu être comptabilisée au titre de l'exercice est de 0.3 M€ ;
- les immobilisations sont par ailleurs sous-évaluées du montant des charges d'investissement à payer qui n'ont pu être comptabilisées à la clôture de l'exercice, en lien avec le point décrit dans la note 3.2.7 – Dettes non financières - § Incidences du changement de SI comptable et financier – Charges à payer (page 17).

■ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de concessions, brevets et droits similaires (logiciels), ainsi que d'avances et acomptes sur immobilisations en cours. Elles proviennent pour leur quasi-totalité d'Inria.

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles proviennent pour leur quasi-totalité d'Inria.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles en cours (y compris avances de trésorerie sur marchés) s'élèvent à 1.5 M€.

■ Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- à hauteur de 5.0 M€, de la participation portée par Inria Participations dans le FCPR Elaïa Alpha II Fund II, fonds professionnel de capital investissement géré par la société Elaïa Partners ayant pour objectif d'investir dans des sociétés françaises et européennes en amorçage et pré-amorçage ;
- à hauteur de 1.7 M€, de titres de FCPR (fonds communs de placement à risque) détenus par Inria Participations ; la méthode d'évaluation retenue pour ces FCPR est celle du coût avec revue de la valeur d'inventaire en fin d'année.

■ Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence, pour un montant de 7.6 M€, sont relatifs à la société IT Translation Investissement (IT2i).

La valeur de mise en équivalence représente la part d'intérêts du Groupe dans la situation nette des filiales, soit 33,14% pour IT2i.

La valeur de mise en équivalence d'IT Translation Investissement (IT2i) comprend, à hauteur de 2.3 M€, le capital souscrit non appelé, qui figure au passif du bilan consolidé en « autres dettes ». Après déduction de ce capital non encore versé, la valeur de mise en équivalence des titres IT2i s'élèverait ainsi à 5.2 M€.

3.2.2. Créances

Au 31 décembre 2022, les créances comprennent principalement :

- les créances sur des entités publiques, à hauteur de 102.3 M€ en 2022 contre 90.1 M€ en 2021 : elles proviennent pour leur totalité d'Inria ;
- les créances clients et comptes rattachés, à hauteur de 14.7 M€ en valeur brute et 12.6 M€ en valeur nette : elles concernent principalement Inria ;
- les créances sur les autres débiteurs, à hauteur de 2.8 M€ : celles-ci concernent principalement la Fondation Inria pour 1.3 M€, Inria pour 0.8 M€ et Inria Chile pour 0.7 M€.

3.2.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2.9 M€ au 31 décembre 2022 et proviennent principalement d'Inria.

Elles concernent notamment les abonnements annuels, les assurances, les loyers, les frais de maintenance.

3.2.4. Trésorerie

La trésorerie au 31 décembre 2022 est constituée de :

- valeurs mobilières de placement à hauteur de 0.7 M€ en valeur brute et 0.1 M€ en valeur nette ;

- de disponibilités à hauteur de 135.9 M€ : celles-ci proviennent d’Inria à hauteur de 125.3 M€ (comptes au Trésor), d’Inria Chile à hauteur de 1.0 M€, de la Fondation Inria à hauteur de 2.1 M€, de l’AGOS à hauteur de 0.9 M€, d’Inria Participations à hauteur de 6.1 M€ et de Station French Tech à hauteur de 0.5 M€.

3.2.5. Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

En millions d'euros	Financem ^t de l'actif par l'Etat	Financem ^t de l'actif par des tiers	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts hors groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022	32,1	34,5	91,8	5,7	164,1	0,6
Affectation résultat N-1			5,7	-5,7		
Dividendes versés						
Augmentation de capital						
Variation de l'auto-contrôle						
Changement des methodes comptables						
Variation des taux de change						
Résultat				-14,2		-0,3
Autres mouvements	-0,8	-3,8				
Situation à la clôture de l'exercice 2022	31,3	30,7	97,5	-14,2	164,1	0,3

La variation des réserves consolidées s’explique essentiellement par l’affectation du résultat de l’exercice précédent.

Les variations des financements de l’actif par l’Etat et par les tiers, présentées sur la ligne « Autres mouvements », correspondent aux flux nets de subventions d’investissement enregistrés dans les comptes sociaux d’Inria.

Les intérêts hors groupe, d’un montant de 0.3 M€, correspondent aux droits des minoritaires sur les capitaux propres de la société Station French Tech, détenue à 50.67% par le Groupe.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges (17.9 M€) sont constituées :

- à hauteur de 16.2 M€, des provisions pour CET (comptes épargne-temps) et des charges sociales et fiscales y afférentes ; elles représentent 83 % de la totalité des provisions ;
- à hauteur de 1.5 M€, des fonds dédiés constitués au sein de la Fondation Inria.

Les provisions pour risques (0.2 M€) sont des provisions pour litiges et contentieux. Elles sont en diminution par rapport à l’exercice précédent, passant de 1.2 M€ au 31 décembre 2021 à 0.2 M€ au 31 décembre 2022.

3.2.7. Dettes non financières

Les dettes non financières sont constituées par :

- les dettes fournisseurs et comptes rattachés, à hauteur de 18.1 M€ au 31 décembre 2022 (contre 16.2 M€ au 31 décembre 2021) : au 31 décembre 2022, elles proviennent d'Inria à hauteur de 17.2 M€, de la Fondation Inria à hauteur de 0.3 M€ et de l'AGOS à hauteur de 0.6 M€ ;

• Incidences du changement de système d'information comptable et financier d'Inria – Charges à payer

Dans le cadre de la reprise des données, une extraction de l'ensemble des engagements juridiques avec service fait a été réalisée dans l'ancien outil SAFIn aux fins d'injection dans le nouvel outil ESFI. Le recensement de ces engagements s'étant avéré erroné, les « services faits » repris dans ESFI se sont trouvés surévalués. Par la suite, les opérations de solde de ces « services faits », réalisées dans le nouvel outil, ont généré des écritures comptables au débit du compte 408, sans contrepartie équivalente au crédit de ce compte. Il en résulte une sous-évaluation des charges à payer au 31 décembre 2022, pour un montant maximum estimé à 2.8 M€.

La correction de cette erreur n'a pu être effectuée en clôture d'exercice en raison du nombre important de lignes d'engagements concernées et de la diversité des situations à traiter. La résorption de ces anomalies nécessite en effet une analyse ligne à ligne tenant compte de la vie des dépenses concernées tout au long de l'année 2022 (rapprochements avec des factures reçues, soldes de services faits, nouvelles constatations de services faits...), afin d'ajuster la correction au montant réel de reste à payer en fin d'exercice. Un plan d'action sera mis en œuvre en 2023 pour corriger l'ensemble des anomalies identifiées.

- les dettes fiscales et sociales, à hauteur de 12.2 M€ au 31 décembre 2022 (contre 12.8 M€ au 31 décembre 2021) : elles proviennent d'Inria à hauteur de 11.9 M€ ;
- les avances reçues sur subvention, à hauteur de 111.9 M€ au 31 décembre 2022 (contre 95.6 M€ au 31 décembre 2021) : elles concernent exclusivement Inria et enregistrent une augmentation de + 16.3 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- les autres dettes non financières, à hauteur de 34.6 M€ au 31 décembre 2022 (contre 21.5 M€ au 31 décembre 2021) concernent principalement Inria à hauteur de 26.5 M€ en 2022 (contre 12.7 M€ en 2021) et Inria Participations à hauteur de 6.7 M€ en 2022 (contre 8.1 M€ en 2021) : ce dernier montant comprend d'une part, le capital restant à verser à IT2i (2.3 M€) et au fonds Elaïa Alpha II (3.0 M€), et d'autre part, une avance consentie par l'Etat pour participer à la constitution du fonds C-Source (1.3 M€) ;
- les produits constatés d'avance, à hauteur de 5.7 M€ au 31 décembre 2022 (contre 7.8 M€ au 31 décembre 2021), proviennent essentiellement :
 - des contrats de recherche gérés par Inria (de la catégorie des « autres contrats de recettes ») à hauteur de 4.6 M€ : il s'agit de recettes titrées sur des contrats pour lesquels aucun coût éligible n'a encore été engagé ;
 - de la Fondation Inria à hauteur de 1.1 M€.

3.3. Autofinancement et investissement

Le tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021
Résultat net des entités intégrées	-15,5	5,6
Elimination des amortissements et provisions	13,6	15,6
Elimination des plus ou moins values de cession	-	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-4,8	-5,3
Total marge brute d'autofinancement	-6,7	15,9
Variation du BFR	21,7	6,8
Flux net généré par (affecté à) l'activité	15,0	22,7
Acquisition d'immobilisations	-6,9	-6,9
Cession d'immobilisations	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-
Distributions anticipées de fonds	-	-
Subventions d'investissements reçues	0,2	2,9
Autres opérations	-	0,3
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	-6,7	-3,7
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
Flux net provenant du (affecté au) financement	-	-
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	8,3	19,0
Trésorerie d'ouverture	127,7	108,7
Trésorerie de clôture	136,0	127,7

La marge brute d'autofinancement du Groupe s'élève à – 6.7 M€ en 2022 contre 15.9 M€ en 2021.

Compte tenu de l'incidence de la variation du besoin en fonds de roulement, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à + 15.0 M€ au 31 décembre 2022, contre + 22.7 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie affecté à l'investissement s'élève quant à lui à – 6.7 M€ en 2022, contre – 3.7 M€ en 2021.

La variation de trésorerie totale est de + 8.3 M€ pour l'exercice 2022, contre + 19.0 M€ au cours de l'exercice précédent.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Inria est un établissement public de recherche ayant le statut d'EPST.

La vocation même d'Inria est ainsi de produire une recherche d'excellence dans les champs informatique et mathématique des sciences du numérique.

5. PERSPECTIVES DES ENTITES CONSOLIDEES

Inria Chile

L'année 2023 ouvre une nouvelle porte vers l'avenir. Inria Chile concentrera ses efforts sur la mise en oeuvre de la stratégie de coopération scientifique et technologique en sciences du numérique d'Inria et de la France avec le Chili et la région. Elle se concentrera sur la recherche de nouveaux modèles de collaboration scientifique et technologique avec l'écosystème chilien et latino-américain, qui lui permettra d'amplifier son impact à travers de nouveaux projets stimulants et innovants. Elle construira également une base de plus en plus solide d'intégration avec Inria en France, qui lui permettra de renforcer ses alliances avec les universités, l'industrie et la société.

Fondation Inria

Dans la continuité de l'année 2022, la Fondation Inria entend s'appuyer sur la structuration de ses activités réalisées en 2022 ainsi que les actions déjà engagées pour accélérer son objectif de croissance. Un effort particulier sera donc porté à :

- l'industrialisation de la recherche de mécènes, notamment :
 - la poursuite et l'approfondissement des contacts noués en 2022, ainsi que des nouvelles sollicitations de prospects qualifiés ;
 - le lancement de la prospection auprès de grands donateurs potentiels, en sollicitant du mécénat de compétences pour réaliser ce travail ;
 - la consolidation et lancement d'un programme Industrie 5.0 au premier semestre de l'année ;
 - la mise en place de « petits-déjeuners Tech for good » auxquels serait invité un petit cercle de décideurs de grandes entreprises d'un secteur donné, éventuellement en partenariat avec la fédération professionnelle du secteur.
- la structuration et consolidation des activités « think tank » de la Fondation Inria autour de la place et du rôle du numérique dans la société ;
- le déploiement d'actions phares dans le champ de l'éducation portés par la Fondation Inria depuis 2022 : Horizons numériques et 10 000 TechTudiantes ;
- le développement de la communication interne et externe pour construire la notoriété et le magistère de la Fondation Inria dans ses champs d'expertise - ces actions s'appuieront en particulier sur le nouveau site web de la fondation, qui sera rendu public au cours du premier trimestre 2023 ;
- l'évolution de la gouvernance de la Fondation Inria et la révision des textes statutaires, afin de tenir compte des évolutions de la Fondation depuis sa création - des travaux ont été initiés en novembre 2022 en ce sens.

AGOS

L'AGOS va continuer d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement et faciliter l'accès à son offre par le déploiement d'outils de gestion, de coopération et de pilotage, tout en y intégrant les enjeux environnementaux.

Enfin l'AGOS va encore travailler à faire mieux connaître les offres de l'association auprès de ses membres, et atteindre rapidement les nouveaux personnels dès leur arrivée, par des moyens de communication adaptés.

L'année 2023 est donc toute tracée pour les élus en place. Cette année sera la dernière du mandat des élus locaux et nationaux en responsabilité, et donc l'occasion d'envisager de nouveaux investissements humains et des projets potentiels.

Inria Participations

La Société devrait souscrire à de nouveaux bons de souscription d'actions lors du prochain exercice social.

Station French Tech

Il a été décidé d'engager une procédure de liquidation amiable de la société.

IT Translation Investissement (IT2i)

La fin de la période d'investissement et, par conséquent, la fin de la construction du portefeuille ayant été réalisée en 2019, la société se consacrera, en 2023 comme en 2022, au refinancement des sociétés et/ou à leur cession avec un objectif de performance financière du portefeuille.

6. NORMES COMPTABLES DU GROUPE

Les comptes consolidés du groupe Inria sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables, ainsi que l'instruction DGFIP n°08-017-M9 du 3 avril 2008 relative aux comptes consolidés dans les établissements publics, sont appliquées.

Le Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP) a adopté, en date du 6 juillet 2021, une nouvelle norme relative aux comptes consolidés des organismes publics, complétant le Recueil des normes comptables pour les établissements publics (RNCEP). Cette nouvelle norme sera applicable à compter de l'exercice 2024.

Informations permettant la comparabilité des comptes

Les comptes consolidés de l'exercice 2022 ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles appliquées à la clôture de l'exercice précédent.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- Aucun événement, autre que ceux déjà pris en considération, qui nécessiterait un traitement comptable dans les états financiers ou une mention dans l'annexe, n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

L'ordonnateur soussigné certifie véritable le rapport sur la gestion du Groupe Inria au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

A Rocquencourt, le 5 décembre 2023

Bruno SPORTISSE
Président Directeur Général